

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Pourim



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU Puits DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодез Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovav Mecharim 4/2
Jerusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna

Tous droits de Reproduction réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque
manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires
sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est
contraire à la Halakha et à la loi.



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Au Puits de La Paracha

Pourim

Tétsavé-Zakhor

La subsistance de l'homme est fixée à l'avance, et il est insensé de se fatiguer en vain !

« Et toi, tu ordonneras aux Bné Israël qu'ils prennent de l'huile d'olive concassée pour le luminaire » (27, 2)

Rachi explique : "Concassée, pour le luminaire, mais pas concassée pour les Ména'hot" (la pression de l'huile destinée aux Ména'hot, les offrandes de pains consacrés, n'était pas effectuée de la même manière que celle de l'huile destinée au candélabre et n'était pas valable pour ce dernier, comme cela est rapporté dans la Guemara Ména'hot (86a, n.d.t).

Le 'Hatam Sofer (Torat Moché) rapporte à ce sujet l'enseignement de la Guemara (Méguila 6b) :

« Rabbi Its'hak enseigne : "Si quelqu'un prétend : je me suis fatigué et je n'ai pas trouvé, ne le crois pas, je ne me suis pas fatigué et j'ai trouvé, ne le crois pas, je me suis fatigué et j'ai trouvé, crois-le. Cela concerne l'étude de la Torah, mais pour ce qui est des affaires commerciales, cela dépend de l'aide du Ciel." » En d'autres termes, cela signifie que l'acquisition de la Torah et de la crainte de D. dépend du travail et de l'investissement de l'homme, ce qui n'est pas le cas pour les affaires, dont la réussite ne découle pas des efforts. Car, ce qu'il recevra est ce qui a été décrété pour lui par le Ciel, comme la Torah en témoigne au sujet de la manne : « Celui qui en récoltait plus n'en avait pas davantage, et celui qui en récoltait moins n'en manquait pas. »

Cependant, nombreux sont ceux qui conduisent leur existence exactement de manière opposée : pour subvenir à leurs

besoins matériels, ils épuiseront toutes leurs forces jusqu'à avoir le corps brisé (brisé/concassé, se dit en hébreu "Katite", le même terme qui est employé dans l'expression : *les olives concassées*, n.d.t), afin de rapporter de quoi nourrir leur famille. En revanche, dans le domaine des acquisitions spirituelles, ils se reposeront subitement sur "Hachem qui pourvoit à tous mes besoins".

Nos Sages l'ont évoqué en allusion dans le Midrach que Rachi cite plus haut : "l'huile d'olive *concassée*" suggère les **efforts** qu'un homme investit. Ceux-ci devront donc être consacrés "pour le candélabre", pour les acquisitions **spirituelles**, et non pour les Ména'hot, les pains qui évoquent les besoins matériels. Car dans ce domaine, rien ne sert de fournir des efforts superflus pour tenter en vain d'augmenter ce qui a déjà été décrété à l'avance.

Voici l'histoire d'un homme juste, habitant Eretz Israël, et dont le métier consiste à vérifier les Téphilines et les Mézouzotes. On peut dire à son sujet que la prière des membres de la Grande Assemblée concernant ceux qui s'occupent de l'écriture des Sépher Torah, Téphilines et Mézouzotes s'est accomplie totalement : qu'ils ne s'enrichissent jamais ! (Pessa'him 50b)

La difficulté de cette situation se ressentit d'autant plus lorsqu'il s'apprêta à marier son fils. Mais, cet homme était par nature quelqu'un qui renforçait systématiquement sa foi et sa confiance en D., convaincu en toute circonstance par le fait qu'Hachem est Celui qui pourvoit à la subsistance. Sur les conseils de son Rav, il avait pris l'habitude de voyager à l'étranger de temps à autre, lorsque la situation devenait critique. Ces voyages lui permettaient également de s'acquitter de l'obligation de "s'exiler".



Or, lors de son départ pour son premier voyage, il déclara à son épouse sur le pas de la porte, qu'il ne s'inquiétait nullement de la somme qu'il allait ramasser là-bas, mais qu'il s'en remettait entièrement à Hachem. A son arrivée à l'étranger, il dressa un "stand" à l'entrée des synagogues et des maisons d'étude, et y afficha des lettres de recommandation de plusieurs Rabbanim qui le connaissaient et témoignaient de son honnêteté et de son expérience dans le métier. De la sorte, les juifs, soucieux de bien faire, lui confièrent leurs Téphilines et leurs Mézouzotes pour vérification, et le payèrent en dollars, ce qui lui permit de revenir chez lui muni d'une bourse confortable. Il en fut également ainsi par la suite lors d'un deuxième voyage.

La troisième fois qu'il voyagea, il partit en sachant qu'il devait rembourser une somme de 14000 chékels à un des Gma'him (caisse de prêt sans intérêt). Il contacta donc l'un de ses amis et lui demanda un prêt à court terme pour rembourser le Gma'h à sa place, en s'engageant à lui rembourser à son tour, dès son retour en Eretz Israël. Ce dernier accéda à sa demande, et notre homme envoya donc son fils chercher ladite somme et payer le Gma'h. Malheureusement, cette fois-ci, comme par un fait exprès et de manière inexplicable, ses efforts ne furent pas couronnés de succès et il rentra le jeudi chez lui complètement bredouille. Le vendredi, il téléphona à son ami (son nouveau prêteur) et s'excusa en lui expliquant que la réussite ne lui avait pas souri cette fois et qu'il était revenu les mains presque vides. Il le supplia de bien vouloir lui accorder un délai supplémentaire en lui disant qu'il espérait que dans les deux semaines à venir, il obtiendrait l'argent d'une autre manière. Celui-ci réfléchit et accepta.

Notre homme avait l'habitude, tous les samedis soir après le Chabbat, de participer, avec un groupe d'amis du même âge, à un cours régulier sur le Chaar Habita'hone du 'Hovote Halévavote (le chapitre de ce livre qui est consacré à la confiance en D.). Il voulait ainsi se renforcer dans ce domaine, surtout

maintenant qu'approchait le moment de marier ses enfants et où il devrait faire des dépenses atteignant les sommets. Chacun y racontait alors les expériences de "Hachga'ha Pratite" (providence individuelle) dont il avait été témoin. Le samedi soir de son retour, à l'issue du Chabbat, il se rendit, comme à l'accoutumée, à ce cours. L'un des participants entama la conversation en racontant l'histoire qui lui était arrivée. Celle-ci achevée, un autre raconta lui aussi son histoire et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'arrive son tour.

« Ecoutez bien ce qui m'est arrivé, dit-il alors, écoutez l'extraordinaire expérience de "Hachga'ha Pratite" que j'ai vécue récemment : je me suis rendu aux Etats-Unis et y ai fait le tour des synagogues. Dans chacun des endroits où je suis allé, j'ai ouvert un stand de vérification de Téphilines et de Mézouzotes. Une multitude de gens se sont approchés, se sont intéressés, mais sont finalement repartis comme ils étaient venus, sans rien me donner à vérifier.

"Et alors, demandèrent les participants du cours, le souffle coupé, persuadés qu'il était sur le point de conclure par un miracle qui lui était arrivé le dernier jour, que s'est-il passé finalement ?

-Finalement, je suis revenu sans rien", dit-il tout simplement.

Puis il ajouta, avec une Emouna innocente :

"Est-ce que cela n'est pas une providence individuelle extraordinaire que de nombreuses personnes soient venues, et qu'à la fin, aucune d'entre elles ne fut cliente ? Le Saint-Béni-Soit-Il m'a dirigé en particulier et c'est Lui qui a décrété que je ne gagnerais rien !" »

Il eut à peine achevé, que son téléphone portable sonna. C'était son fils qui l'appelait (celui qui avait été envoyé pour aller chercher la somme et payer le Gma'h).

« Je suis en cours, répondit le père à voix basse, dès qu'il sera achevé, je te parlerai. » En effet, une fois le cours terminé, le père



rappela son fils, et ce dernier lui raconta que son ami l'avait appelé. Le père fut saisi de frayeur, en pensant que celui-ci l'appelait pour exiger son dû.

« Que voulait-il ? demanda-t-il en tremblant. Nous nous sommes pourtant mis d'accord vendredi dernier, et il a accepté de me différer le remboursement de la dette ! Et en plus, pourquoi te mêle-t-il à cette affaire ?

-Il m'a juste dit, répondit le fils, qu'il renonçait entièrement à sa dette ! »

Cette histoire fait réfléchir. En effet, outre le fait qu'elle montre que les échecs et les pertes sont le fruit d'une providence Divine soigneusement calculée, elle montre bien que la subsistance ne dépend pas des efforts, mais est envoyée d'En-Haut selon ce qui est décrété pour chacun. Et bien que d'un côté, il ait été décrété que ce père de famille accomplisse sa part d'efforts personnels en voyageant loin de chez lui pour "vendre" ses services, malgré tout, il fut également décrété qu'il "gagne" 14000 chékels sans que cela n'ait le moindre rapport avec ses efforts. Il arrive, en effet, très souvent qu'une personne investisse ses efforts dans un certain domaine et qu'elle finisse par acquérir sa subsistance par un tout autre biais, sans aucun lien avec ce qu'elle avait entrepris.

Ajoutons une remarque importante à cette anecdote :

Notre homme témoigna par la suite qu'au moment où il avait raconté en public que son "échec" avait été le fruit de la providence Divine et qu'il avait pleinement accepté la décision d'Hachem avec confiance, il avait soudain ressenti que sa situation se renversait, que les portes de la délivrance s'ouvraient enfin, et que sa dette était effacée. Cela pour nous enseigner que l'acceptation des décrets du Ciel avec amour possède la force d'adoucir toute rigueur !

Rav Chalom Shwadron voyagea une fois à Londres afin de collecter des fonds au profit d'un organisme chargé d'aller sauver des âmes juives en péril spirituel. Son voyage

avait reçu la bénédiction et les encouragements du 'Hazon Ich. Malgré tout, en pratique, il ne réussit pas, alors, à réunir la somme nécessaire. A son retour en Israël, il se rendit à nouveau chez le 'Hazon Ich. Avant qu'il n'ait pu ouvrir la bouche pour lui raconter ses tribulations, ce dernier lui dit : « Un juif du Brésil, nommé Berkvitch, est venu ici, et il a laissé un chèque de 500 dollars pour les œuvres de bienfaisance (cela représentait à l'époque une somme colossale). Je te l'ai réservé pour financer les actions de cet organisme. »

« Maintenant, lui dit alors le 'Hazon Ich, tu te rends compte qu'un homme ne fait que sa part d'efforts personnels (Hichtadloute) : tu as fait cette Hichtadloute à Londres et ton salut est venu du Brésil ! C'est la preuve que l'argent n'est pas la conséquence des efforts accomplis ! »

Parachat Zakhor

Efface le souvenir d'Amalek

« Souviens-toi de ce t'a fait Amalek sur le chemin, lorsque vous êtes sortis d'Egypte et qu'il t'a trouvé sur le chemin (...) Efface le souvenir d'Amalek de dessous le ciel. N'oublie pas ! » (Dévarim 25, 17-19)

Le thème de l'effacement d'Amalek dans notre génération peut être compris en nous basant sur un enseignement de nos Sages (Tan'houma Ki Tétsé 9) selon lequel **Amalek ressemble à une mouche**. D'autre part, il est écrit dans la Paracha de ויבא עמלק (qui est lue le jour de Pourim, n.d.t) : « Ecris cela en souvenir dans le Livre et fais-le entendre aux oreilles de Yéhochooua », et le Baal Hatourim de faire remarquer que le mot זבוב (une mouche) apparaît en acrostiche dans ce verset (en hébreu) :

כתוב זאת זכרון בספר ושים באוזני יהושע

Le Kéli Yakar (verset 9) explique qu'Amalek est comparé à une mouche, tout comme le Yetser Hara l'est également (Brakhot 61a). La mouche est incapable de sucer avec sa trompe un morceau de viande entier. Pour



en jouir, elle devra trouver une fente ou un trou par lequel s'introduire et entraîner par la suite le pourrissement de la viande. Il en est de même d'Amalek qui représente le Yetser Hara : tant qu'on ne le laisse pas pénétrer en nous, il ne peut avoir d'emprise sur nous. Mais dès qu'on lui laisse la moindre faille, il réussit à tout abîmer. C'est pourquoi il n'y a pas d'autre solution que de faire preuve d'une grande fermeté, et de se faire des barrières qui permettront de se préserver de la faute.

La parabole suivante rapportée au nom du Toledote Yaakov Yossef (Parachat Tétsavé) nous permettra de mieux comprendre ce qui précède :

Un pauvre, démuné de tout, dépendant entièrement des dons qu'il collectait, aborda, un jour, un des grands riches de ce monde. et lui demanda la permission de planter un clou dans sa maison moyennant la coquette somme de cent pièces d'or. Au début, le riche le repoussa, mais, voyant qu'il insistait jour après jour, il finit par accepter, et lui signa un contrat de vente en bonne et due forme qu'il remit au pauvre. Le lendemain, ce dernier vint demander à suspendre son vêtement sur son clou. Sur le champ, on lui ouvrit la porte et on lui permit d'agir à sa guise. Après tout, le clou lui appartenait ! Le jour suivant, il revint pour demander cette fois de reprendre son vêtement de la veille et de suspendre à sa place quelque chose d'autre. Chaque jour, il revint ainsi déranger la tranquillité des habitants de la maison. Une fois, il alla jusqu'à venir suspendre une charogne à son clou. Celle-ci se mit en quelques heures à répandre une odeur infecte. Les occupants de la maison ne cessaient de se désoler. Mais que pouvaient-ils faire, le clou était le sien ! L'odeur devenant totalement insoutenable, ils finirent, la tête basse, par abandonner leur maison qui devint désormais la propriété du "pauvre".

Le message de cette parabole est très clair : le Yetser Hara incite l'homme à lui faire une petite ouverture, une brèche toute fine,

afin qu'il puisse y déposer une toute petite chose. Bien qu'au début, l'homme repousse ses avances, le Yetser insiste cependant, sans se décourager, jour après jour, jusqu'à ce que, finalement, l'homme lui concède une chose apparemment insignifiante comme "pâturage à Azazel", afin que le Satan le laisse enfin tranquille. Mais en fin de compte, celui-ci suspend à ce clou toutes sortes de "charognes" auxquelles l'homme ne peut résister, et soumet entièrement ce dernier des pieds à la tête à sa volonté, causant ainsi sa perte.

On raconte qu'à la veille de la seconde guerre mondiale, les Allemands exigèrent que la Pologne leur restitue la ville de Dantzig qui leur avait appartenu autrefois, faute de quoi, ils leur déclareraient la guerre. Le chef de l'Etat polonais déclara alors : « S'ils ne demandaient que Dantzig, je leur aurais concédé afin de faire régner la paix et d'éviter qu'une guerre n'éclate, mais comme je sais pertinemment que tout en ne parlant que de Dantzig, ils ne désirent en fait qu'une seule chose : arriver à la capitale Varsovie, et que si nous leur concédons Dantzig, ils ne cesseront de demander davantage, jusqu'à arriver à Varsovie, nous n'avons pas d'autre choix que de leur résister et de les combattre. »

Les maîtres du Moussar apprennent de là que le Yetser Hara "parle de Dantzig, mais désire en fait Varsovie", à savoir qu'il ne "demande seulement qu'on lui ouvre qu'une petite brèche, une minuscule concession sur les légères barrières établies, car, partant de là, la voie est ouverte pour faire tomber l'homme entièrement. Il faut être "le sage qui prévoit les conséquences de chaque décision" (pour reprendre l'expression de la Michna, n.d.t), afin de veiller de toutes ses forces à défendre ce qui garantit la sainteté du peuple juif.



L'influence de la fête de Pourim est fonction de l'investissement dans sa préparation

« Le Roi fit selon les paroles de Mémoukhan.
» (Esther 1, 21)

On sait qu'en tout endroit où il est mentionné "Le Roi" dans la Méguila, cela évoque au sens ésotérique le Roi des rois. Dès lors, explique le Beth Aharon, ce verset peut être allusivement compris de la manière suivante : Hachem (Le Roi) fait jouir le juif de l'influence spirituelle de la fête selon la préparation qu'il y aura consacrée (jeu de mots entre le nom Mémoukhan mis en rapport avec le terme Hakhana qui signifie préparation, n.d.t.).

Rabbi Its'hak de Varka évoque ce principe à propos de la première Michna du traité Méguila (2a) : « La Méguila peut être lue le 11, le 12 ou le 13 (Adar). » Ces trois jours qui précèdent Pourim, explique-t-il, sont à relier aux trois jours qui ont précédé le don de la Torah, puisqu'à Pourim les juifs ont reçu à nouveau la Torah 'par amour' (Chabbat 88a). Et de même qu'au moment du don de la Torah sur le mont Sinaï les Bné Israël durent se préparer trois jours auparavant (les trois jours de 'délimitation'), nos Sages fixèrent également trois jours avant Pourim pendant lesquels le juif peut se préparer à recevoir comme il se doit l'influence de ce grand jour.

D'autres commentateurs déduisent la même idée à partir de l'enseignement de la Guémara (Méguila 30a) qui explique pourquoi la Parachat Zakhor doit toujours être lue avant Pourim : « Afin que l'accomplissement (de l'effacement du nom d'Amalek) ne précède pas le souvenir (de cet effacement, mais qu'au contraire, on se souvienne d'abord d'effacer son nom pour ensuite accomplir ce commandement, n.d.t.). » L'accomplissement est concrétisé à Pourim (qui commémore la victoire sur Haman) et le souvenir est rappelé au cours de la lecture de la Parachat Zakhor (« souviens-toi de ce que t'a fait Amalek »). Or, Aucune autre Mitsva n'a cette particularité d'être précédée de son souvenir. Grâce au rappel et à la préparation préalable appropriée, il est possible

d'accomplir les Mitsvot de Pourim comme il se doit.

Rabbi 'Haïm Kreïzvort, Av Beth Din d'Anvers, raconta une fois que pendant la deuxième guerre mondiale, un juif lui déclara : « Je vais vers une mort certaine (il fut envoyé avec des dizaines de nos frères juifs dans les camps où ils moururent en sanctifiant le Nom Divin). Je te demanderai une chose : Hachem m'a prodigué une immense richesse. Je possède une grosse somme d'argent sur un compte en Suisse. Je vais te dévoiler les codes avec lesquels il est possible de la retirer. Lorsque tu trouveras un de mes descendants qui aura survécu avec l'aide de D., confie-lui cette information afin qu'il reçoive ce qui lui revient et qu'il puisse subvenir ainsi décemment à ses besoins. »

Plusieurs années s'écoulèrent après la guerre et, malgré de nombreuses recherches, Rav 'Haïm ne parvint pas à trouver le moindre survivant de la famille de cet homme. Après vingt ans, il rencontra un juif pauvre démuné de tout vêtu de haillons. Lorsqu'il engagea la conversation avec lui, il se rendit compte qu'il avait enfin trouvé celui qu'il recherchait depuis si longtemps : cet homme n'était autre que le fils de ce riche tué pendant la guerre. Rav 'Haïm se hâta de lui dévoiler les codes qui lui avaient été confiés des années auparavant (non sans avoir vérifié méticuleusement qu'il s'agissait bien de l'héritier légitime). Et ce juif put en effet retirer grâce à cela la somme colossale que son père avait déposée jadis.

Rav 'Haïm conclut cette histoire en disant : « Voici environ vingt ans que cet homme erre en haillons alors qu'il est richissime. Mais seulement, il l'ignorait. »

Faisons notre possible afin de ne pas lui ressembler ! Car les jours de Pourim qui s'approchent représentent eux aussi un immense trésor à notre disposition dont nous pouvons retirer une influence considérable tant sur le plan spirituel que matériel. Malheur à l'insensé qui erre comme un pauvre mendiant et refuse d'aller ouvrir le coffre contenant ce trésor !



Taanit Esther : un potentiel immense pour exaucer les prières

Nos Sages ont institué le treize Adar un jeûne nommé Taanit Esther. Les quatre autres jeûnes qu'ils fixèrent tout au long de l'année trouvent leur source dans les malheurs qui frappèrent les juifs aux dates correspondantes lors de la destruction du Temple car celui-ci n'est toujours pas reconstruit. En revanche, ce jeûne qu'ils firent à l'époque de Mordékhaï et Esther mérite une explication. La guerre qu'ils menèrent alors est en effet depuis longtemps achevée et fut couronnée par une victoire. Dès lors, pour quelle raison est-il encore en vigueur ?

Le Michna Broua (686, 2) rapporte au nom du Lévoush « qu'à l'époque de Mordékhaï et Esther, les juifs se rassemblèrent le treize Adar pour combattre et se défendre. Ils durent pour cela susciter la Miséricorde Divine et supplier qu'Hachem les aide à se venger de leurs ennemis. Déjà auparavant, les Bné Israël avaient coutume de jeûner à l'approche d'une bataille comme ce fut le cas au temps de Moché Rabbénou lorsqu'ils combattirent Amalek. C'est pourquoi ils jeûnèrent à l'époque de Mordékhaï et Esther en ce jour pour la même raison. Ainsi en est-il de tout le peuple d'Israël en ce jour de Taanit Esther. C'est une manière de se souvenir qu'Hachem voit et entend chaque homme au temps de l'épreuve lorsqu'il jeûne et revient à Lui de tout son cœur, comme ce fut le cas à l'époque. »

Cela nous révèle que ce jeûne a été fixé afin d'enraciner en nous la force de la prière et du repentir afin de nous rappeler qu'à chaque génération Hachem écoute la prière de ceux qui reviennent à Lui.

En outre, une raison supplémentaire a été dévoilée par le "Maguid" au Beth Yossef. Voici ce que rapporte le Kav Hayachar (97) en son nom : « La Providence Divine s'exerce en permanence sur Israël qui est l'héritage et l'assemblée de prédilection d'Hachem. Il désire le rendre méritant afin qu'il obtienne une bonne récompense dans le monde futur.

Le quatorze Adar, où les Bné Israël se réjouissent du grand miracle qu'Hachem accomplit au sujet d'Haman l'impie, de ses fils et de tous leurs ennemis est appelé (un jour de) 'joie de Mitsva'. C'est pourquoi nos Sages nous ont ordonné : "Chacun est tenu de s'enivrer à Pourim". Néanmoins, comme il y a lieu de craindre que dans le festin et les débordements de joie, Israël en vienne à fauter, le Saint-Béni-Soit-Il l'a fait précéder d'un jeûne car celui-ci possède la faculté de protéger l'homme de la faute. Grâce à lui, le Satan n'a pas le pouvoir de les accuser et de les faire trébucher en mangeant et en buvant. Il est d'ailleurs recommandé dans les Séli'hot du Taanit Esther de penser à se préserver de toute faute lors du festin de Pourim. Grâce aux Séli'hot et aux supplications que nous prononçons en assemblée, nous réveillons ainsi le mérite de Mordékhaï et Esther.

« C'est pourquoi, poursuit-il, les habitants des villages sont tenus eux aussi de se rassembler dans les synagogues le jour du Taanit Esther car ce jour est particulièrement propice pour que les prières soient exaucées par le mérite de Mordékhaï et Esther. Tout celui qui a besoin de solliciter la Miséricorde Divine veillera donc à réserver du temps pour dire le Psaume 22 "Ayélet Hacha'har" ("le lever du jour") car nos Sages enseignent qu'il fait référence à Esther. Il épanchera ensuite son cœur devant Hachem et formulera sa requête en rappelant le mérite de Mordékhaï et Esther afin que grâce à lui, le Saint-Béni-Soit-Il l'écoute, lui ouvre les portes du Ciel et exauce les prières (...). »

Dans toutes les saintes assemblées qui se réunissent en ce jour de fête de Pourim, qui se maintiendra éternellement alors que toutes les autres fêtes disparaîtront, afin d'écouter la Méguila, nous devons invoquer le mérite de Mordékhaï et Esther. Car le Taanit Esther et Pourim sont des jours de proximité et d'amour. Nous devons donc nous efforcer de prier le jour de Taanit Esther. Et « Celui qui écoute la prière » exaucera nos supplications dans Sa grande miséricorde, Amen !



« La parole du Roi » : une merveilleuse Providence au fil de la Méguila

« *Lorsqu'Assuérus se fut affermi sur son trône dans la capitale, la troisième année de son règne, il fit un festin* » (Esther 1, 2-3)

Le Gaon de Vilna (dans son commentaire sur la Méguila) rapporte au sujet de ce verset les paroles du Targoum Chéni : le Roi Chlomo possédait un trône à l'image du Trône Céleste. Lorsque le Pharaon Nékho et Nabuchodonosor voulurent s'y asseoir, ils en furent châtiés et frappés dans leur corps (c'est pourquoi Pharaon fut surnommé Nékho ("l'estropié" en hébreu, n.d.t) car en montant sur le trône, une des sculptures qu'il comportait en forme de lion, le mordit et il en demeura boiteux). Lorsqu'Assuérus commença à régner, il désira ardemment lui aussi s'asseoir sur ce magnifique chef d'œuvre, mais il craignit de le faire de peur de subir le même sort que ses prédécesseurs. Que fit-il ? Il chercha des artisans qui lui en construiraient une copie conforme à l'original. Cependant, seulement dans la ville de Suse se trouvaient ceux qui étaient capables de réaliser un tel ouvrage. Ces derniers entreprirent donc la construction du trône tant convoité qui dura trois ans. Lorsqu'ils l'eurent achevé et qu'ils voulurent le transporter jusqu'à la capitale royale, il s'avéra qu'il était impossible de le déplacer. On fut donc forcé de le laisser à Suse et c'est Assuérus qui vint établir sa résidence royale dans cette ville. Ainsi, Suse devint la capitale de l'empire, c'est pourquoi il est écrit : « *Lorsqu'Assuérus se fut affermi sur son trône dans Suse la capitale la troisième année de son règne* » car c'est alors que la ville fut désignée capitale du royaume. Tout cela n'avait en réalité qu'un seul véritable but : « *Un homme juif habitait la ville de Suse du nom de Mordékhaï.* » (2, 5). Puisqu'il était destiné à être à l'avenir promu à un poste important, tout le royaume se déplaça dans la ville de Mordékhaï.

Lorsque l'on réfléchit à ce commentaire, on ne peut que s'étonner. Pour quelle raison tous ces bouleversements étaient-ils nécessaires ? N'aurait-il pas été plus simple

que Mordékhaï soit exilé dans la capitale existante afin qu'il se rapproche du roi Assuérus plutôt que le contraire ?

La réponse est que le Saint-Béni-Soit-Il désirait éviter le moindre dérangement à Mordékhaï. C'est pourquoi Il suscita chez le roi le désir ardent de réaliser un trône à l'image de celui du Roi Chlomo, ce qui n'était possible qu'à Suse. Cela le força ensuite à déménager l'ensemble de la cour royale dans la ville de Mordékhaï, étant dans l'impossibilité de rapatrier le trône lui-même dans la capitale existante à cause de sa taille imposante. De fait, Suse fut ainsi instituée nouvelle capitale de l'empire de Perse et de Médie, tout cela afin d'épargner à un juif les affres de l'exil d'une ville à l'autre. Ceci vient nous enseigner que le monde entier n'a été créé que pour le Klal Israël et que tous les événements qui y surviennent sont soigneusement calculés avec une merveilleuse précision dans le but unique de lui en faire bénéficier en fin de compte. Chacun pourra en tirer la leçon de ne pas devoir s'en affliger lorsqu'il est forcé de s'exiler d'un endroit à l'autre. Car il est certain que se dissimule derrière ce dérangement un "calcul Céleste" d'une immense importance (puisque l'on voit à quel point Hachem fut prêt à bouleverser l'ordre des choses pour l'éviter à Mordékhaï).

Il est un autre sujet dans lequel la Providence Divine se manifeste également : dans le sixième chapitre, il est écrit : « *Cette nuit, le sommeil quitta les yeux du roi, il demanda qu'on lui apporte le livre des annales (...) le roi demanda quel honneur va-t-il attribué à Mordékhaï pour cela (...)? Le roi s'exclama : qui est dans la cour ?* »

Et c'est à cet instant précis qu'Haman fit son apparition dans la cour du roi. Ce dernier l'invita alors à entrer, puis sollicita son conseil : « **Comment agir envers celui que le roi désire honorer ?** » Ce fut finalement la réponse d'Haman qui provoqua le début du miracle et qui conduisit finalement à la délivrance.

Réfléchissons un peu à l'enchaînement des événements et imaginons qu'Haman eût



anticipé son arrivée, ne fût-ce que de quelques instants. Il aurait ainsi entendu par la fenêtre Assuérus interrogeant ses scribes : « *Quels honneurs ont-ils été attribués à Mordékhaï pour cela ?* » Il est alors certain que lui-même n'aurait jamais conseillé au roi de le « *faire conduire en habits royaux* », puisqu'il aurait compris que le roi désirait honorer son pire ennemi. A l'inverse, si Haman avait eu le moindre retard, il n'aurait pas été présent lorsqu'Assuérus demanda : « *Qui est dans la cour ?* » Il est probable qu'il aurait alors sollicité les conseils de l'un de ses serviteurs présents à cet instant. Ce dernier lui aurait alors répondu selon ses critères personnels, par exemple de récompenser Mordékhaï en lui offrant un terrain ou une autre marque d'estime de cet ordre. Et si même, il lui avait conseillé d'honorer Mordékhaï comme le proposa Haman, néanmoins ce dernier n'en aurait pas été humilié comme il le fut.

Cependant, Celui qui conduit l'Histoire fit arriver Haman à l'instant précis qui allait être la cause de sa chute et le début de la délivrance du Klal Israël.

On raconte à propos d'un éminent disciple du Baal Chem Tov qu'il fut une nuit piqué par un insecte au milieu de son sommeil. Lorsqu'il sentit la douleur, il se réveilla en sursaut et renversa dans sa précipitation la bassine d'eau qu'il avait préparée près de son lit pour ses ablutions du matin. Après avoir versé sur ses mains le reste de l'eau, il se leva pour vérifier si tout était en ordre. Il constata alors que des braises incandescentes se trouvaient à proximité de ses habits et que si l'eau ne s'était pas renversée, elles auraient mis le feu à ces derniers et l'incendie qui s'en serait suivi aurait réduit toute sa maison en cendres. Il remercia Hachem pour le miracle dont Il fut l'auteur. Lorsqu'il regagna sa couche, il vit que la poutre du toit, juste au-dessus de son lit, s'était écroulée précisément au moment où il s'était levé. A présent, il rendit grâce au Très-Haut pour les deux miracles dont il avait bénéficié simultanément.

Le lendemain, il raconta au Baal Chem Tov ce qui lui était arrivé. Ce dernier lui dit : « Tu as mérité cela grâce à ta Emouna. Car celui qui vit en ayant confiance dans le Saint-Béni-Soit-Il, qui sait que rien ne survient par hasard et que toute la Nature est le fruit de la Providence Divine, mérite de voir se réaliser sur lui-même des miracles hors du commun ».

Il nous arrive parfois au cours de l'existence de mal vivre les dérangements qui nous sont occasionnés et de ne voir que "l'insecte" (ou la personne) qui nous pique, "l'eau qui s'est renversée" et "les poutres qui se sont écroulées". Nous devons être convaincus que tout est soigneusement prévu et calculé par le Créateur et que Lui seul engendre dans un but précis les causes de tous les événements qui surviennent dans le monde.

Le Malbim ajoute (dans son commentaire de la Méguila 2, 23) qu'il est d'usage que le roi rétribue celui qui l'aurait sauvé de la mort sur le champ et avec largesse. Or, lorsqu'Assuérus s'enquit de la récompense de Mordékhaï, on se rendit compte que « *rien n'avait été fait à son égard* » (6, 3). Une telle chose ne fut rendue possible uniquement parce que la Providence Divine conserva soigneusement le salaire de son geste jusqu'au moment propice afin d'amener la délivrance pour tous les juifs du monde.

La Méguilat Esther : dévoiler la conduite d'Hachem dans l'obscurité

L'époque de Pourim est le moment approprié pour se renforcer dans la Emouna que le Créateur est le Seul à diriger les événements qui surviennent jusque dans leurs moindres petits détails. En cela, le miracle de Pourim se distingue de tous les autres miracles survenus dans l'Histoire juive comme la sortie d'Egypte, Hanoucca. Tous se manifestèrent au-delà des limites du naturel. **En revanche, la délivrance de Pourim fut entièrement le fruit de raisons diverses et de concours de circonstances s'inscrivant dans l'ordre naturel du monde.**



C'est pourquoi, explique le Rabbi de Berditchev dans son livre Kédouchat Halévi (Kédoucha Richona), le Nom d'Hachem n'est jamais mentionné dans toute la Méguila. Car la conduite du Créateur fut alors dissimulée. Cependant, lorsqu'on réfléchit à l'association de tous les événements, on peut lire entre les lignes Sa Présence continuelle.

D'après cela, on peut également répondre à la célèbre question : pourquoi cette fête est-elle dénommée Pourim du nom du "Pour", le tirage au sort effectué par Haman au temps de l'épreuve ? Toutes les autres solennités du calendrier tirent leur nom du miracle qu'elles viennent rappeler : Pessa'h, car il est écrit « vous direz : ceci est le sacrifice de Pessa'h pour Hachem, car il a sauté (Pessa'h) au-dessus des maisons des Bné Israël en Egypte » (Chémot 12, 27). De même à Souccot : « Car, j'ai fait résider les Bné Israël dans des Souccot » (Vayikra 23, 3) ou à 'Hanoucca qui évoque dans son nom le fait que les juifs se sont reposés du combat le vingt-cinq Kislev ('Hanou (חנו), ils se sont reposés, "ka" (כא) vingt-cinq). Pourquoi Pourim fait elle exception à cette règle ?

A la lueur de ce qui précède, on peut apporter à cette question une nouvelle réponse outre toutes celles qui ont déjà été proposées : le but de Pourim est d'enraciner dans le cœur de chaque juif la Emouna dans la Providence Divine lorsque celle-ci est dissimulée, et que les ténèbres l'enveloppent. C'est précisément ce que le tirage au sort vient évoquer : l'homme qui s'en remet à ce procédé abandonne de fait toute pensée et tout calcul personnels : il soumet son propre sort entièrement à la Volonté d'Hachem. Garder sa confiance lorsque le Créateur semble voiler sa Face, dans le fait qu'il continue à conduire chaque étape de l'Histoire avec une Providence qui nous échappe et avec une précision inouïe représente donc l'essence même de ce jour qui est exprimée dans le mot Pourim.

**La poignée de farine de Mordékhaï :
donner de l'importance à chaque petit**

effort de travail sur soi, c'est repousser le découragement et aspirer au bien

La Guémara (Méguila 16a) rapporte que lorsqu'Haman vint chercher Mordékhaï pour le conduire à travers la ville chevauchant la monture royale, il le trouva assis en train d'enseigner à ses élèves les lois de "Kemitsa" (comment prélever la farine avec la paume de la main pour l'apporter sur l'autel dans une offrande de Min'ha, un pain consacré, n.d.t.). Il s'exclama alors : « Votre poignée de farine est venue repousser mes dix mille kikar d'argent (offerts par Haman à Assuérus pour le convaincre d'exterminer tous les juifs, n.d.t.). »

Certains commentateurs expliquent le parallèle entre la poignée et les dix mille kikar d'argent de la manière suivante : l'impureté malfaisante d'Haman consiste à détourner l'homme de son service en le convainquant que seules les grandes actions ont une valeur (ce qui est évoqué par les dix mille kikar d'argent). Mordékhaï enseigna au contraire que même une petite action comme "la poignée de farine" est importante aux yeux d'Hachem, car Il chérit énormément le moindre effort de l'homme. En voyant cela, Haman dut admettre que ses espoirs de persuader les juifs de l'insignifiance des petites choses étaient vains et il s'exclama : « Votre poignée de farine est venue repousser mes dix mille kikar d'argent. »

La crainte qu'inspirait le Tsar Nicolas à tous ses sujets était célèbre. Personne n'osait s'opposer à lui car dans sa cruauté, il n'hésitait pas à exécuter à sa guise des gens innocents sans autre forme de procès.

Pourtant, lorsqu'il s'apprêta à conquérir la Pologne, des opposants au trône se levèrent en secret et aidèrent l'armée polonaise à vaincre les soldats du Tsar. Il va sans dire que ces derniers, poussés par les ministres russes, engagèrent une sévère bataille de répression et en particulier, se mirent à la recherche de l'instigateur de la révolte. Après maintes enquêtes, ils finirent par découvrir son identité et le poursuivirent afin de le punir sans pitié. Mais ce dernier étant très rusé, ils échouèrent



systématiquement dans leurs tentatives de le capturer.

Une fois, quelques soldats russes le surprirent lorsqu'il voyageait en charrette et le prirent en chasse. Voyant sa dernière heure arrivée, il usa d'un stratagème afin de tromper ses adversaires : il frappa son cheval, qui se mit à galoper à toute vitesse et sauta discrètement de la charrette. Celle-ci continua sa course effrénée entraînant avec elle ses poursuivants, pendant que lui-même prit ses jambes à son cou. Alors que les soldats s'acharnaient à courir après une charrette vide, il gagna rapidement le village le plus proche et frappa à la première porte qui se présenta. Le maître des lieux, un juif, lui ouvrit et l'homme lui raconta sa fuite. Persuadé que, sous peu, les sbires du Tsar se mettraient à passer chaque demeure des environs au peigne fin, il craignit pour sa propre vie. Faute de choix, le fuyard poursuivit sa route et frappa à la porte d'un autre juif. Ce dernier accepta de l'introduire chez lui. Il lui ordonna de se changer et de revêtir un Talit et de se tenir dans un coin, en faisant semblant de prier à la manière des juifs en couvrant son visage. Ainsi, même si les soldats fouillaient sa maison, ils ne songeraient pas un instant que l'homme en prières qui se tenait devant eux n'était autre que celui qu'ils recherchaient.

Et en effet, les soldats qui perquisitionnèrent alors chaque maison ne soupçonnèrent pas ce "juif" et continuèrent leur chemin. Une fois hors de danger, il fut invité à se restaurer et à dormir dans le lit que son sauveur lui prépara avec bienveillance. Le lendemain, il quitta les lieux non sans promettre au juif qu'il se souviendrait de sa bonté et qu'il saurait le rétribuer comme il se devait. Ce dernier, ignorant qu'il s'agissait du chef des rebelles, ne prit pas garde à ses promesses. Comment un paysan poursuivi pourrait-il lui venir en aide à l'avenir ?

Un certain temps après, le révolutionnaire en question réussit après beaucoup d'efforts à détronner le Tsar, et les rebelles l'acceptèrent

comme chef du pays. Lorsque L'autorité du gouvernement se fut affermie, il envoya un jour une lettre au juif qui lui avait sauvé la vie. Elle contenait une invitation à se rendre dans les plus brefs délais possibles au palais du chef d'Etat. Le juif reçut cette lettre avec un étonnement mêlé de crainte. Il ne savait qu'une chose : l'homme soucieux de se préserver devait se tenir à l'écart des gouvernants russes. D'un autre côté, gare à celui qui osait contredire les ordres du souverain. Faute de choix, il monta contre son gré, dans le train qui le conduisit au palais royal.

Lorsqu'il parvint à destination et qu'il présenta l'invitation aux gardes, toutes les portes s'ouvrirent devant lui. On le conduisit dans les appartements privés du chef d'Etat. Malgré la crainte qui étreignait le juif, ce dernier le reçut avec bienveillance et lui demanda :

« - Me reconnais-tu ?

-Comment pourrais-je vous reconnaître alors que je n'ai jamais eu jusqu'à aujourd'hui le mérite d'être reçu au palais royal ?

-Tu me connais très bien, lui répondit le souverain en lui rappelant l'épisode de la fuite. Saches que le jour où tu m'as protégé, ce n'est pas seulement un homme que tu as sauvé mais toute la Russie, car la chute du Tsar a mis fin aux débordements de cruauté qui secouaient tout le pays et a ramené la sérénité à tous ses habitants. »

Sur ces mots, il l'invita à se retirer non sans lui avoir donné une autorisation de visite au palais lorsqu'il le désirerait et d'autres nombreux présents de reconnaissance.

Le 'Hafets 'Haïm raconta une fois cette histoire et en tira la leçon de morale suivante : il arrive souvent que l'homme accomplisse une Mitsva qui paraît sans aucune importance à ses yeux. Par exemple, lorsqu'il dit une parole encourageante à son prochain, il ne lui semble pas avoir fait grand-chose. Pourtant, dans le monde futur, on lui montrera comment cet acte et cet effort



apparemment anodins ont entraîné d'immenses conséquences bénéfiques, et il recevra sa récompense sur l'ensemble.

Rav Yaakov Galinski rapporta lui aussi cette histoire et la compléta par le dénouement suivant : en 5681 (1921 du calendrier civil), les épreuves frappèrent les juifs de Russie et dix-huit élèves de la Yéchiva de Novardok décidèrent de fuir le pays sans autorisation de sortie. Malheureusement, ils se firent prendre par les gardes-frontières et risquèrent la condamnation à mort. Lorsque la mauvaise nouvelle parvint aux Ba'hourim restés à la Yéchiva, ils l'annoncèrent aussitôt au Grand de la génération, Rav 'Haïm Grodzenski, et lui demandèrent ce qu'ils devaient faire. Ce dernier les envoya sur le champ chez ce juif qui avait sauvé jadis le chef de l'Etat russe pour lui demander de solliciter la grâce des Ba'hourim auprès de ce dernier. Grâce à cela, les Ba'hourim furent sauvés de la mort. Rav Galinski se plaisait à ajouter sa propre conclusion à celle du 'Hafets 'Haïm : le souverain remercia son sauveur d'avoir délivré la Russie, néanmoins, il faut ajouter que par cet acte, ce juif délivra dix-huit Ba'hourim de Yéchiva dont l'importance est inégalée (même en regard de toute la Russie). Plus encore, parmi eux se trouvait celui qui allait devenir plus tard le Steipeler. Finalement, il s'avéra que par un acte minime de bonté, il permit d'éclairer le monde entier par la Torah de ce Tsadik.

Pourim : la grandeur du jour

Le Rachba (Responsa 1, 93) rapporte que la force de Pourim n'est pas fonction des actes des Bné Israël de la génération mais de ceux des juifs de l'époque où les événements eurent lieu.

A propos du Midrach selon lequel même lorsque toutes les fêtes disparaîtront, les jours de Pourim se maintiendront comme il est dit (Esther 9, 28) : « *Et les jours de Pourim ne passeront pas de chez les juifs et leur souvenir ne tarira jamais de leur descendance* », Quelqu'un posa une fois au Rachba la question suivante : « Comment peut-on dire qu'une seule

parole de la Torah disparaîtra, ne fût-ce qu'une lettre ou une partie de lettre ? De nombreux commentaires ont été avancés sur cette question, mais aucun ne me semble satisfaisant. »

Voici la réponse que lui fit Rachba : « D'autres points nécessitent d'être éclaircis dans le même Midrach. Celui-ci rapporte en effet l'opinion de Rabbi selon laquelle même Yom Kippour ne disparaîtra jamais, comme il est dit : *"Et ce sera pour vous une Loi éternelle."* (Vayikra 16, 34) Cela ne fait que renforcer la question car au sujet de Pessa'h, il est également écrit : *"Une Loi éternelle"* (et d'après toutes les opinions, Pessa'h sera amené à disparaître, n.d.t). C'est pourquoi, écrit-il, il me semble que l'explication est la suivante : le Saint-Béni-Soit-Il n'a jamais assuré que même si les Bné Israël fautaient, les fêtes se maintiendraient, comme il est écrit *"Hachem a oublié à Tsion fête et Chabbath"* (Ekha 2, 6). En revanche, Pourim fait l'objet d'une promesse particulière : *"Et les jours de Pourim ne passeront pas de chez les juifs et leur souvenir ne tarira jamais de leur descendance"*. Il est mentionné *"ils ne passeront pas"* et également *"il ne tarira pas"* pour nous enseigner qu'il ne s'agit pas d'une injonction mais d'une promesse. Il en est de même au sujet de Yom Kippour au sujet duquel il est écrit *"Et ce sera pour vous une Loi éternelle"*. Cela évoque également le fait que ce jour expiera les fautes même s'ils ne l'observent pas. Telle est l'opinion de Rabbi dans la Guémara (Yoma 85b) qui pense que Yom Kippour expie les fautes tant de ceux qui se repentent que de ceux qui ne se repentent pas (néanmoins, l'opinion retenue est celle de 'Hakhamim qui pensent que Yom Kippour n'expie que les fautes des repentants, n.d.t). En revanche, ce que la Torah décrit comme *"Une Loi éternelle"* au sujet de Pessa'h constitue un ordre et non une promesse *"Vous le fêterez éternellement et vous le garderez dans vos générations"* (Chémot 12, 14). »

Ce que déclare le Zohar est connu (Tikouné Hazohar 57b) : « La sainteté de Yom Kippour ressemble à celle de Pourim ». Pour cette raison il est appelé Yom Ki-pourim, le jour



qui est **comme** Pourim. On sait également que "l'on fait dépendre le petit du grand" (Ta'anit 7a). Il en ressort ainsi une chose extraordinaire : la sainteté de Pourim est même **supérieure** à celle de Yom Kippour. Mais les choses ne s'arrêtent pas là : dans le même passage du Zohar, il est enseigné qu'à l'avenir Yom Kippour deviendra un jour de délice comme le jour de Pourim.

Rabbi Israël de Tchorkov rapporte au nom de son grand-père, Rabbi Israël de Rougine, que la raison en est que Yom Kippour n'expié que les fautes des repentants mais pas celles des non-repentants (comme l'opinion des 'Hakhamim), alors que Pourim expie même celles des non repentants. Cela est possible, explique Rabbi Israël, en vertu de l'enseignement de la Guémara (Méguila 7a) : "Dans le Ciel, on a accompli ce que les juifs acceptèrent d'accomplir ici-bas". Or, en ce jour, ils prirent sur eux de donner à tout celui qui le demande, même s'il ne le mérite pas, comme il est enseigné : "On ne vérifie pas à qui on donne à Pourim mais tout celui qui tend la main on lui donne" (Choul'han Aroukh 694, 3). C'est pourquoi il en est de même dans le Ciel : Hachem pardonne les fautes de tout le monde quelle que soit sa situation (à condition seulement qu'il tende la main pour solliciter le pardon).

Une des personnalités du monde de la Torah m'a raconté qu'un des Ba'hourim de sa Yéchiva avait commencé un jour à changer au point qu'il ne mettait apparemment plus ses Téfilines. Lorsqu'arriva Pourim, ce Rav entra dans la synagogue, ouvrit le Hékhal contenant le Séfer Torah et pria en pleurant que du Ciel on prenne ce Ba'hour en pitié. Peu de temps après, ce dernier changea de

disposition du tout au tout. Il se mit à étudier avec assiduité, se fit même interroger sur des traités entiers du Talmud et fut rapidement l'objet des éloges de toute l'équipe enseignante en étant considéré comme l'un des meilleurs éléments de la Yéchiva. Outre les prières du jour de Pourim, aucune autre raison plausible ne peut expliquer ce changement aussi radical.

Le festin de Pourim : « Quelle est ta requête, elle te sera accordée », les portes du Ciel qui s'ouvrent

C'est une Mitsva d'ordre rabbinique de s'enivrer le jour de Pourim (Méguila 7b). Plusieurs Tsadikim ont beaucoup insisté sur l'extraordinaire potentiel que renferme cette Mitsva. Le Yetev Lev avait coutume de rapporter les paroles de la Guémara (Méguila 7b) : « Le bénéfice de l'ivresse est fréquent », en expliquant que grâce au fait de s'enivrer le jour de Pourim, un juif peut mériter une délivrance dans tous les domaines, aussi bien dans celui de la subsistance que dans les autres nombreux besoins de notre peuple. Le Min'hat Elazar lui en rapporte une allusion à partir du verset « *le roi dit à Esther au festin : quelle est ta requête ? Elle te sera accordée* ». Il contient une évocation du fait que le festin de Pourim est un moment propice pour demander et supplier le Roi des Rois car alors sa requête lui sera accordée.

Certains ont d'après cela coutume de prolonger le festin de Pourim pendant la nuit qui suit (Rama 695, 2 et cf. aussi dans les Drachot du 'Hatam Sofer Pourim 5589) afin d'amener toutes les délivrances du festin de Pourim dans la nuit, qui symbolise les épreuves et les souffrances.

